



DOSSIER DOCUMENTAIRE

Furcy

L'ÉTRANGE HISTOIRE DE
Madeleine
1786-1856

Ce dossier a été conçu par le Service éducatif et culturel du Musée Historique et le professeur relais, Florence Petan-Ranguin Balounaïk, afin d'apporter aux enseignants ainsi qu'aux élèves des ressources documentaires en vue d'une exploitation pédagogique de l'exposition « l'étrange histoire de Furcy Madeleine (1786-1856) ».

Introduction

Une exposition comme premier acte du musée de l'habitation et de l'esclavage

Dans le cadre de l'année commémorative des 170 ans de l'abolition de l'esclavage, le Conseil départemental de La Réunion a engagé un grand chantier culturel visant à faire du musée historique de Villèle, le musée de l'habitation et de l'esclavage. L'exposition « L'étrange histoire de Furcy Madeleine (1786-1856) » apporte, à des degrés divers, une réponse aux orientations du musée de Villèle qui privilégient l'enrichissement et la diffusion des connaissances sur l'histoire de l'esclavage, la valorisation des héritages culturels issus de cette période, l'établissement d'une présence visible et digne des acteurs de l'histoire de l'esclavage à La Réunion.

L'histoire de Furcy, état de la recherche

L'exposition est organisée en partenariat avec les Archives départementales de La Réunion. Elle est l'aboutissement des travaux de recherche menés par l'anthropologue et historien Gilles Gérard qui en a écrit le scénario. Elle s'appuie également sur les travaux de Sue Peabody, historienne et universitaire américaine, auteure de *Madeleine's Children : Family, Freedom, Secrets, and Lies in France's Indian Ocean Colonies* et du chercheur Jérémy Boutier, auteur d'une thèse sur *La question de l'assimilation politico-juridique de La Réunion à la métropole, 1815-1906* (Université d'Aix-Marseille) et de plusieurs articles sur Furcy. Aujourd'hui, l'affaire Furcy est traitée comme un cas d'école dans le domaine judiciaire et est étudiée dans les cursus universitaires de droit.

Furcy, des résonances contemporaines

À La Réunion, si l'histoire de Furcy nous est révélée par les travaux de l'historien Hubert Gerbeau en 1990, c'est cependant grâce à Sophie Bazin et Johary Ravaloson (alias Arius et Mary Batiskaf), et leur création *Liberté Plastik* en 1998 que Furcy est devenu un symbole de la lutte pour la liberté.

La publication du livre de Mohammed Aïssaoui, *L'affaire de l'esclave Furcy*, (Prix Renaudot 2010), est un autre élément à prendre en compte pour comprendre l'apparition dans les années 2000 du mouvement collectif Libèr nout' Furcy, et l'émergence de diverses créations d'artistes d'ici et d'ailleurs : les pièces de théâtre d'Hassane Kouyaté, *L'affaire de l'esclave Furcy*, de Francky Lauret et Erick Isana, *Fer6*, l'ébauche d'un film d'animation de Laurent Médéa, la chanson *L'or de Furcy* du musicien Kaf Malbar, ou bien encore la sculpture de Marco Ah Kiem au Barachois à Saint-Denis.

Un fonds Furcy aux Archives départementales de La Réunion

La recherche historique sur Furcy a progressé notamment grâce à l'achat en salle des ventes par le Conseil départemental en 2005, du « fonds Furcy », qui correspond en fait aux papiers de Louis Gilbert Boucher, procureur général de la cour royale de Bourbon, principal soutien de Furcy.

Enjeux de l'exposition

L'exposition a pour ambition, à partir des sources disponibles, de donner à connaître la vie de Furcy, dans sa dimension singulière, prodigieuse et complexe, quitte à rétablir des faits et à briser quelques a priori : il n'a pas été un militant abolitionniste, il possèdera lui aussi des esclaves et finira ses jours dans une relative opulence.

Elle a aussi pour objet de replacer l'étrange histoire de Furcy dans le contexte des sociétés coloniales de Bourbon et de Maurice et de mettre en lumière une représentation de Furcy, souvent déformée, dans la mémoire collective.

Le parcours de visite est rythmé par les différents événements de ce combat juridique de 27 années : abus de pouvoir, faux documents, pressions exercées sur Furcy et sur sa famille...

Des pièces d'archives pour chacune des quatre sections de l'exposition, sont mises en avant pour étayer le propos des historiens et des fiches de salle sont consultables pour approfondir des notions ou des faits.

Traité en parallèle, un second parcours intitulé *Furcy aujourd'hui*, un dispositif d'écrans diffuse des interviews des nombreux artistes qui se sont emparés ces dernières années de l'histoire de Furcy. Les personnages créés par le dessinateur Sébastien Saily sous forme de silhouettes, sont présents dans toutes les salles pour aider le visiteur à resituer tous les protagonistes du récit dont la trame se déroule entre l'Inde, Bourbon, Maurice et la France : Furcy dont aucune représentation n'est connue à ce jour, sa sœur Constance, Libre de couleur, sa mère Madeleine née à Chandernagor, Philippe Desbassayns de Richemont (fils d'Omblin Desbassayns), le procureur Boucher, Joseph Lory, maître de Furcy... Des personnages, des lieux, des documents perdus et retrouvés, des documents maquillés : tous les éléments sont en place pour dévoiler au visiteur cette étrange histoire.

.....
JEAN BARBIER,
CONSERVATEUR
DU MUSÉE DE VILLELE

Bibliographie

Aïssaoui, Mohammed

L'affaire de l'esclave Furcy

Mohammed Aïssaoui.
Paris : Gallimard, 2011.
1 vol. (221 p.) ; 18 cm - (Folio ; 5275).
ISBN 978-2-07-044384-0

Batiskaf, Arius et Mary

Liberté plastik

d'Arius et Mary Batiskaf ; [préf. d'Hubert Gerbeau]. - Grand-Bois : Arius et Mary Batiskaf, 1998. - (31 p.) : couv. ill. en coul. ; 21 cm.

Batiskaf, Arius et Mary

Liberté plastik

d'Arius et Mary Batiskaf : mélanges / [sous la dir. de] Arius et Mary Batiskaf ; [préf. De Carpanin Marimoutou]. - Saint-Denis : Ed. Grand Océan, 2000. 1 vol. (110 p.) : ill. ; 21 cm.
ISBN 2-911267-95-8

Gerbeau, Hubert

Les libertés de Bourbon : d'une révolution à l'autre

Hubert Gerbeau. In « *Révolution française et Océan Indien : prémices, paroxysmes, héritages et déviations : actes du colloque de Saint-Pierre de la Réunion, [du 22 au 27] octobre 1990* » / organisé par l'Association historique internationale de l'Océan Indien ; textes réunis par Claude Wanquet et Benoît Julien. - Saint-Denis : Université de la Réunion ; Paris : Éd. l'Harmattan, 1996. - P. 347-360. ISBN 2-7384-4110-6 (br.) : 260 F

Peabody, Sue

Madeleine's children : family, freedom, secrets, and lies in France's Indian Ocean colonies

Sue Peabody. - New York : Oxford University Press, cop. 2017. 1 vol. (321 p.) : ill., couv. ill. en coul. ; 25 cm.
ISBN 978-0-19-02388-4

Peabody, Sue

Les enfants de Madeleine. Famille, liberté, secrets et mensonges dans les colonies françaises de l'océan indien

Sue Peabody ; traduit et adapté de l'américain par Pierre H. Boule. Paris : Karthala, 2019. - 1 vol. (336 p.) ; 24 cm. - (Esclavages).
ISBN 978-2-8111-2679-7

Peabody, Sue

Poursuivre en justice pour s'affranchir : une forme de résistance ? L'exemple de Furcy

Sue Peabody. In « *Revue d'histoire de l'Amérique française* », 71, (1-2), 35-57.
<https://doi.org/10.7202/1042786ar>

Autres ressources

Peabody, Sue

Poursuivre en justice pour s'affranchir : une forme de résistance ?

L'exemple de Furcy / Sue Peabody. In « *Revue d'histoire de l'Amérique française* », 71, (1-2), 35-57.
<https://doi.org/10.7202/1042786ar>

Musée historique de Villèle

L'étrange histoire de Furcy Madeleine : 1786-1836

Exposition au Musée historique de Villèle, Saint-Gilles-Les-Hauts, 11 décembre 2019-30 avril 2020 / organisée par le Musée historique de Villèle et les Archives départementales de La Réunion.
<https://www.portail-esclavage-reunion.fr/letrange-histoire-de-furcy-madeleine-1786-1836-exposition-au-musee-de-villele11-decembre-2019-30-avril-2020/>

Archives départementales de La Réunion.

L'affaire Furcy : ressources documentaires

<https://www.portail-esclavage-reunion.fr/documentaires/ressources/dossiers-documentaires/>

L'ÉTRANGE HISTOIRE DE FURCY MADELEINE : 1786-1836

1

Présentation du dossier documentaire

1.1 Introduction par Jean Barbier, conservateur du Musée de Villèle

1.2 Bibliographie

2

Supports pédagogiques

2.1. Biographie de Furcy Madeleine

2.2. Les affranchissements selon les époques

2.3. Les dates marquantes de l'étrange histoire de Furcy

2.4. Les voyages dans l'histoire de Furcy

2.5. Les acteurs et les liens de Furcy

3

Documents d'archives

3.1. Extrait de baptême de Furcy

3.2. Fiche de recensement de 1808

4

Exploitations pédagogiques

4.1. Frise chronologique
à compléter

4.2. Les voyages dans l'histoire de Furcy
(carte à légender)

4.3. Les silhouettes s'animent

4.4. Exploitation de document d'archives :
le recensement de 1808

4.5. Activité d'écriture

4.6. Furcy aujourd'hui :
les caractéristiques physiques du héros

2

Supports pédagogiques

Biographie de Furcy

SUR LE PLAN JURIDIQUE

Le combat de Furcy est basé sur sa mère, indienne et non négresse d'Afrique, qui, ayant séjourné en France, ne peut être esclave. Né à Bourbon après cette escale, Furcy se dit Libre de naissance « ingénu ».

La plupart des affranchis portent le nom de la mère, prénom marqueur des origines serviles. Cela perdure jusqu'en 1830 à Bourbon. C'est ce qui se passe pour Furcy lorsqu'il est affranchi de fait à l'île Maurice et devient : « Furcy Madeleine ».

Né en 1786 et baptisé en tant qu'esclave. Il grandit dans la famille Routier-Desblottières puis travaille pour la famille Lory.

Son statut d'esclave ne lui permet pas de se marier sans le consentement de son maître. Ne peut faire une

reconnaissance de paternité des enfants qu'il a avec Virginie, Libre de couleur. Cela est réservé aux Blancs, aux Libres de couleur et aux esclaves mariés entre eux.

Il occupe en 1817 la fonction de maître d'hôtel.

22 novembre 1817, Furcy se proclame ingénu, c'est à dire Libre de naissance. Il souhaite être considéré comme un Libre de couleur.

23 novembre 1817 : Joseph Lory son maître demande son arrestation pour marronnage.

24 novembre 1817 : Furcy est emprisonné à la geôle de St Denis.

De novembre 1817 à septembre 1818 : Furcy passe 11 mois en prison. Le gouverneur Pierre

Bernard Milius décide de le libérer car un esclave ne peut rester en prison sans jugement. Il est envoyé à Maurice par Joseph Lory.

Décembre 1817 : 1^{er} procès, demande de Furcy rejetée malgré le soutien du procureur général Gilbert Boucher et de son collègue Sully Brunet, conseiller auditeur et substitut du procureur du roi.

Sans doute un deuxième procès en appel en février ; la demande de Furcy est encore rejetée.

Virginie, sa compagne, part pour Rouen avec leurs deux enfants en 1820, sans doute pour y soutenir les combats de Furcy ; elle y meurt en 1826.

FURCY À MAURICE À PARTIR DE 1818

Furcy travaille dans la famille Lory. Durant plusieurs années il occupe la fonction de cuiseur affecté à l'usine sucrière, travail pénible mais aussi très technique.

Par la suite il devient surveillant et jardinier ce qui lui permet d'intégrer l'habitation de Port Louis loin de la sucrerie où il jouit d'une liberté de fait moyennant une partie de ses revenus reversée à son propriétaire, M. Genève, beau-frère de M. Lory.

En 1826, il reprend son combat en interpellant Boucher par l'intermédiaire d'un « écrivain », sans doute l'abbé Déroutède, 1^{er} prêtre mauricien et franc-maçon.

Joseph Dioré, boulanger et franc-maçon, son voisin, l'aide aussi dans ses démarches.

En 1827, il obtient des autorités anglaises le statut de libre de fait, n'ayant pas été enregistré comme esclave de Lory en 1818 lors de son arrivée à Maurice.

13 octobre 1832, il acquiert son 1^{er} esclave pour la somme de 2500 francs environ.

1^{er} septembre 1834, Furcy acquiert son 2^e esclave, une femme, pour la somme de 2500 francs environ.

En 1835, lors de l'abolition de l'esclavage à Maurice, Furcy réclame une indemnité en tant que propriétaire (il a 2 esclaves). Parallèlement en janvier 1835, il prend le bateau pour la France pour aller réclamer un statut de Libre et des indemnités pour ses années passées en esclavage à Bourbon.

A Paris, Furcy demande la cassation de l'arrêt de 1818.

Octobre 1835, retour de Furcy à Maurice via Pondichéry (voyage financé par la reine de France et le duc d'Orléans son fils).

De 1834 à 1838, Furcy Madeleine est confiseur, pâtissier. Ses compétences professionnelles sont reconnues. Il vend par la suite sa confiserie et se lance dans des activités immobilières (entre autres à Pamplémousses, aux Pailles près de Moka...).

En 1839, Furcy se marie avec Zulmée Maulgué, Libre de couleur. Ils auront 6

enfants.

29 avril 1840, procès devant la Cour de cassation en France.

Furcy arrive après le délibéré. La Cour de cassation de Paris annule officiellement le jugement de 1818 de la cour royale de Bourbon. Furcy rentre à Maurice.

L'appel de Furcy doit être de nouveau étudié par la cour royale.

23 décembre 1843, nouveau procès qui se déroule à Paris devant la cour royale en l'absence de Furcy, âgé de près de 60 ans. Verdict définitif qui proclame l'ingénuité de Furcy.

Le procureur retient uniquement l'argument du droit de sol acquis par le séjour de Madeleine en France.

On ignore qui annonce à Furcy cette décision et quelle est sa réaction.

1845 : Décision de la cour royale de Saint-Denis accordant des dommages et intérêts à Furcy en avril, puis en août en appel.

A Bourbon, personne ne relate l'issue du procès de Furcy, défavorable aux notables locaux.

1856 : Décès de Furcy à Maurice à l'âge de 70 ans.

Les affranchissements

selon les époques

A L'ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE

A l'époque Révolutionnaire (mai 1789 à nov.1799) : les libres de couleur revendiquent une égalité réelle avec les Blancs. Abolition refusée localement en 1794.

A L'EPOQUE NAPOLEONNIENNE

À l'époque Napoléonienne (1799-1815), le code Décaen 1804 (gouverneur des îles Mascareignes) durcit les conditions d'affranchissement d'où une baisse du nombre de bénéficiaires.

SOUS L'OCCUPATION ANGLAISE

Sous l'occupation Anglaise (1810-1815) : c'est à cette époque qu'a lieu la révolte de Saint-Leu (1811).

Cet épisode est mentionné en 1817 par les partisans de Philippe Panon Desbassayns (commissaire général ordonnateur de la Marine), pour signifier la « catastrophe » que peut représenter par la colonie la revendication de Furcy. Durant la période anglaise, il y a de nombreux affranchissements dont ceux de la famille de « cœur » de Furcy.

SOUS LA RESTAURATION

Sous la Restauration (1815-1830 sous Louis XVIII et Charles X) : diminution des affranchissements (moins de 100). Philippe Desbassayns et certains alliés comme le comte Joseph de Villèle (Beau frère de Philippe Desbassayns) sont à l'apogée de leur pouvoir et peuvent contrer la volonté de liberté de Furcy et maintenir l'ordre dans la société coloniale à Bourbon.

SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET

Sous la Monarchie de Juillet (de 1830 à 1848 sous Louis Philippe) : plus de 6000 personnes bénéficient du statut d'affranchis. Evolution des droits des libres de couleur dont la famille Madeleine et Célerine.

Reconnaissance juridique au niveau national des combats de Furcy menés depuis l'île Maurice(1843).

A Bourbon, les pouvoirs politiques en place ralentissent sans cesse les évolutions vers une émancipation des esclaves.

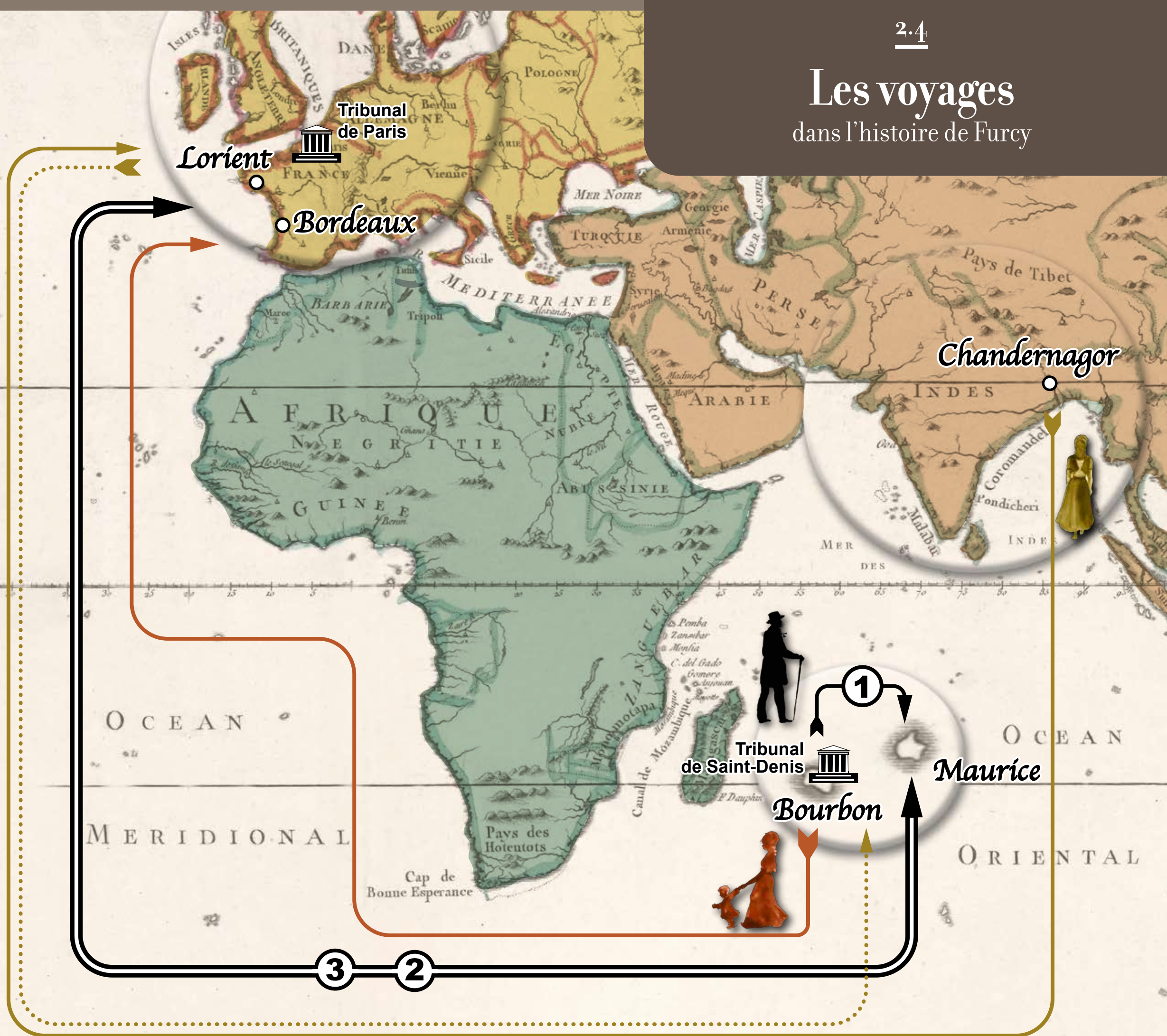
La magistrature locale réformée en 1817 est, jusqu'en 1848, un lieu de conservatisme de l'ordre colonial très actif.

Les dates marquantes

de l'étrange histoire de Furcy

Grands repères chronologiques	Furcy	Personnages en lien avec Furcy
	1756	Naissance de Madeleine
	1771	Départ de Madeleine des Indes
	1772	Arrivée de Madeleine à Lorient
	1773	Arrivée de Madeleine à Bourbon
	1784	Naissance de Constance
	1786	NAISSANCE DE FURCY Affranchissement de Constance
Révolution Française	1789	1 ^{er} affranchissement de Madeleine (non appliqué)
Non-application de la première abolition de l'esclavage	1794	
	1803	Arrivée du Gouverneur Decaen
	1804	Code Decaen sur l'affranchissement
Abolition de la traite des Noirs	1807	
	1808	Madeleine devient une libre de couleur Décès de la veuve Routier
Prise de possession par les Anglais	1810	
Révolte des esclaves à Saint-Leu	1811	
	1814	Mort de Madeleine
Bourbon redevient possession française	1815	Naissance de la 1 ^{re} fille de Furcy et Virginie

	1817	NOVEMBRE Furcy se proclame ingénu. Lory, son maître, le fait arrêter pour marronnage. Il est emprisonné	Départ de Boucher en France et exil de Brunet à Saint-Benoît Renvoi de Huard
		DÉCEMBRE 1 ^{er} procès de Furcy	Naissance de la 2 ^e fille de Furcy et Virginie
	1818	Furcy est envoyé à Maurice	
	1819		Départ de Desbassayns pour l’Inde
	1820		Départ de Virginie et de ses 2 filles pour la France
Egalité officielle entre blancs et libres de couleur	1826		Décès de Virginie
	1827	Furcy devient affranchi de fait	
Abolition de l’esclavage à Maurice	1832	Furcy achète son premier esclave	
	1833		
	1834	Furcy achète son deuxième esclave. Testament de Furcy avant son départ	
	1835	Départ de Furcy pour Paris : demande de cassation des arrêts de 1817-1818	
	1836	Achat de son commerce de pâtisserie-bonbonnier	
	1838		Décès de Constance
	1839	Mariage avec Zulmée Maulgué	
	1840	Départ pour Paris. Retour à Maurice	
	1841	Achat d’une propriété à Pamplémousses (île Maurice)	
	1843	Furcy est déclaré « né libre et ingénu »	
Abolition de l’esclavage dans toutes les colonies françaises			
	1845	Décision de la Cour Royale de Saint-Denis accordant des dommages et intérêts à Furcy	
	1848		
	1856	DÉCÈS DE FURCY (il avait 70 ans).	



2.4

Les acteurs et les liens

de Furcy



3

Documents d'archives

ISLE BONAPARTE

Année 1808.

N°.

QUARTIER St Denis *Paroisse Idem*
 Recensement de Dame Ursule Desblottiers *veuve Routier*
 domicilié dans le quartier *Idem* âgé de *de* ans, né à l'Isle Bonaparte
 arrivé dans cette Colonie en *en* exerçant la profession de *habitant*
 marié à *fen M^r. Routier* née à l'Isle Française âgé de *de*

GARÇONS.

FILLES.

Augustin Routier. Agé de
Cyprien Routier.
Charles Routier.

Agé de
Maria Charlotte Eugénie Routier.

NOTA. Il faut faire mention
 de ceux qui sont absents.

Citoyens domiciliés chez lui, lesquels sont aussi tenus de recenser à part.

Savoir :

Magdelaine, libre, indienne agée de 16 ans. *Auguste son fils agé de 6 ans*
Constance, s^e. sa fille, créole agée de 22 ans *Eugène son fils agé d'un an 1/2*

RECENSEMENT des Noirs de *M^{me} Ursule Desblottiers* au Quartier St Denis *Par. id.*

NOMS DES NOIRS.	CASTES.	AGES.	METIERS.	MARRONS.	ACQUIS.		VENDUS.		NÉS		MORTS	
				Depuis plus d'un an.	Depuis le dernier recensement.	Depuis le dernier recensement.	Depuis le dernier recensement.	Depuis le dernier recensement.	Depuis le dernier recensement.			
				DATES.	VENDEURS.	DATES.	ACQUEZURS.	DATES.	DATES.	DATES.	DATES.	
Maurice	créole	29	domestique									
Furcy	id.	20	id.									
Leindoy	id.	52	id.									
Sophie	id.	24	id.									
Caroline	id.	17	id.									

3.2

Fiche de recensement de 1808

Mention de Furcy, Magdeleine, Constance et Maurice dans le recensement de dame Ursule Desblottiers, veuve Routier, demeurant à Saint-Denis, pour l'année 1808 . 31 décembre 1807

ADR, L 152/2.

la pais

B. de furci
escl. de mr
routier

Le sept octobre mil sept cent quatre vingt six
a été baptisé furci fils naturel de magdelene
esclave de monsieur routier il a eut pour parrain
pierre esclave de mr sicre et pour marraine
anne esclave de mr vermon.

P. Bourdet recollet

3.1

Extrait de baptême de Furcy

Acte de baptême de Furcy dans le registre des actes de baptêmes,
mariages et sépultures des noirs esclaves de la paroisse Saint-Denis

7 octobre. B. de furci. Escl de mr routier

Le sept octobre mille sept cent quatre vingt six a été baptisé furci fils naturel de magdelene esclave
de monsieur routier il a eu

pour parrain pierre esclave de mr sicre et pour marraine anne esclave de mr vermon.

P Bourdet recollet

1786.ADR, 4 E 2/54.

4

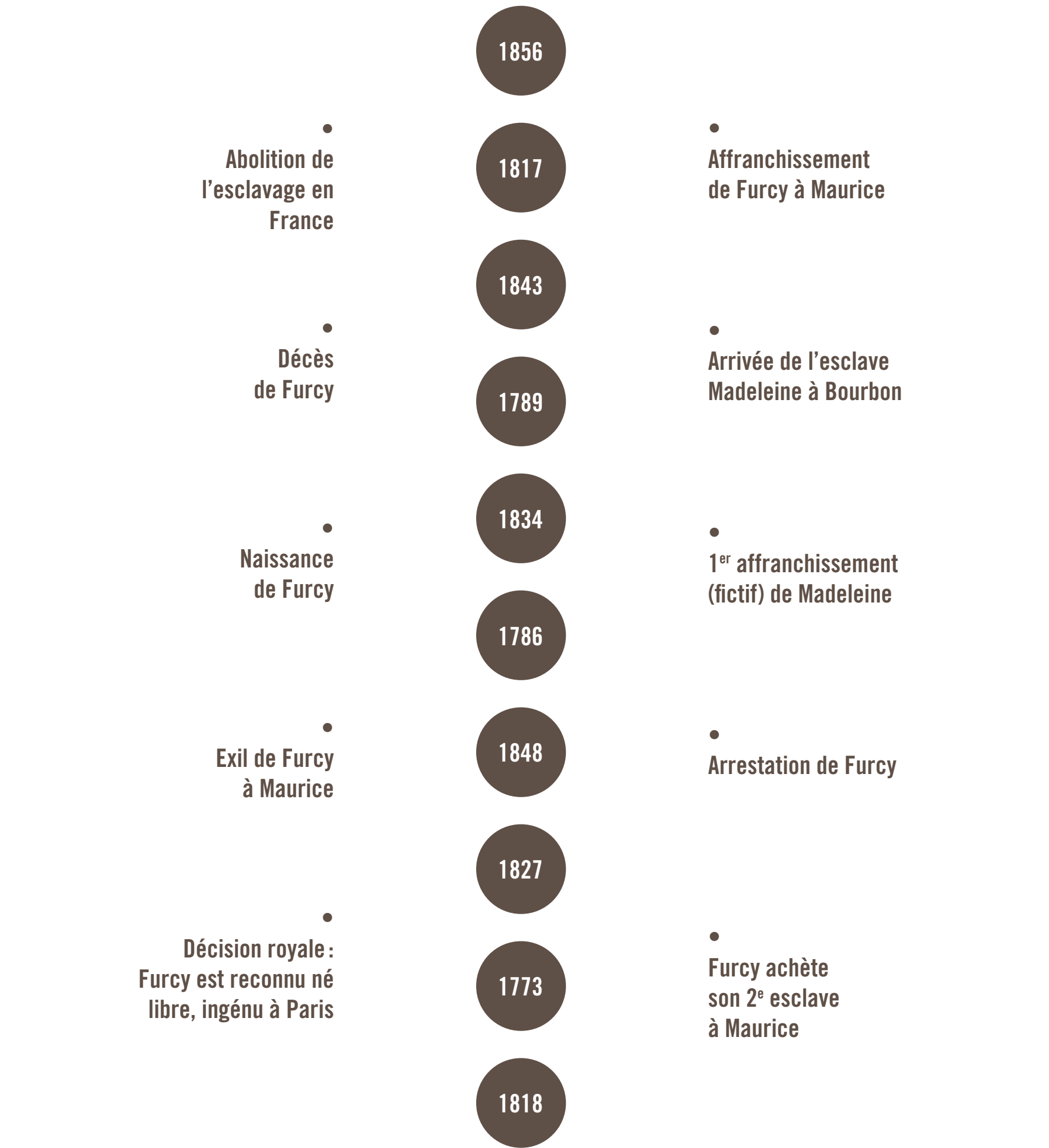
Exploitations pédagogiques

Frise chronologique

à compléter

ACTIVITÉ

Reliez les dates aux différents événements



Quelques repères

1789-1799

Epoque Révolutionnaire
« Les libres de couleurs revendiquent une égalité réelle avec les Blancs. »

1799-1815

Epoque Napoléonienne
Durcissement des conditions d'affranchissements (Code Decaen)

1810-1815

Période Anglaise
De nombreux affranchissements

1815-1830

La Restauration (Louis XVIII et Charles X)
Diminution des affranchissements (- de 100)

1830-1848

Monarchie de Juillet (Louis Philippe)
À partir de cette période plus de 6000 personnes bénéficient du statut d'affranchis.

4.3

Les silhouettes s'animent

ACTIVITÉ 1

Reliez les noms aux silhouettes correspondantes



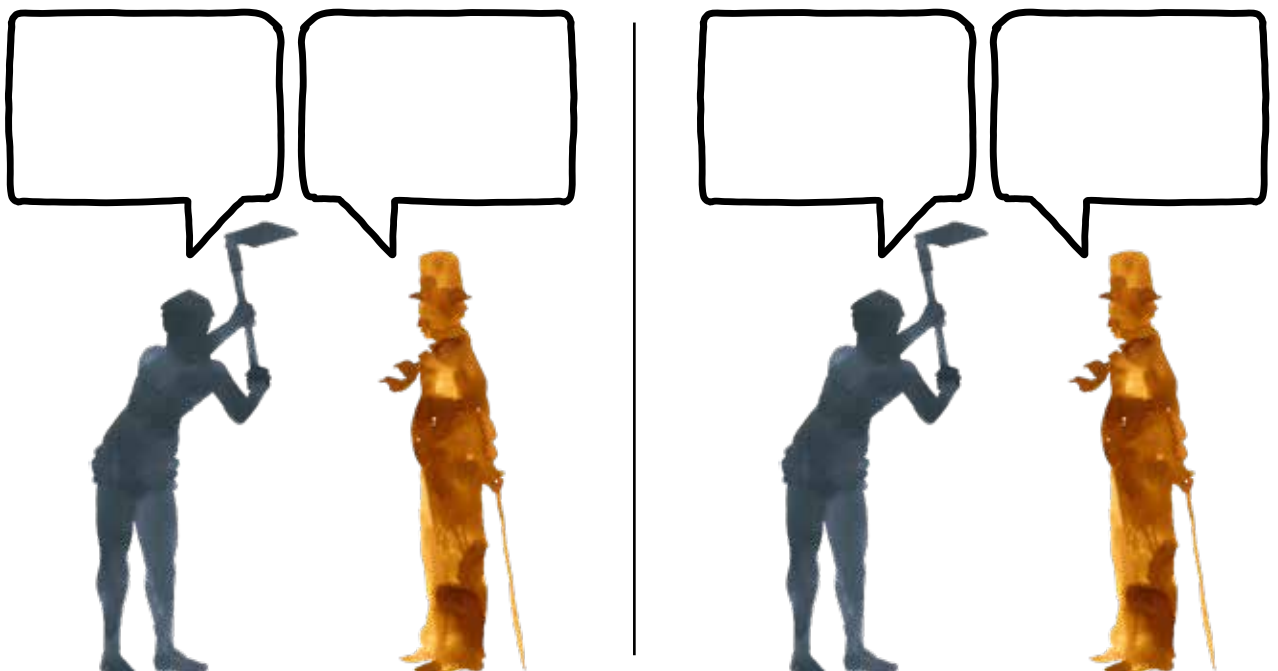
Boucher | Furcy | Desbassayns | Madeleine | Lory

ACTIVITÉ 2

Complétez les vignettes en imaginant un dialogue entre les différents protagonistes (respectez bien le contexte imposé)

situation 1

Furcy réclame son affranchissement à Lory



Les silhouettes s'animent

situation 2

Madeleine fait appeler Furcy à son chevet et lui demande de continuer son combat



situation 3

Lors du premier procès de Furcy, Boucher prend sa défense face à Desbassayns



Exploitation de document d'archives

La fiche de recensement de 1808

**Lisez attentivement le document (fiche de recensement),
puis cochez la bonne réponse :**

1

À qui appartient l'habitation dont fait état ce recensement ?

- ☐ Madeleine ☐ Constance ☐ Ursule Desblottières ☐ On ne sait pas

2

Quel est le statut de Magdeleine et Constance ?

- ☐ Elles sont esclaves ☐ Elles sont libres
☐ Elles sont propriétaires d'esclaves

3

Quel lien unit Constance et Magdeleine ?

- ☐ Magdeleine est la mère de Furcy et de Constance
☐ Magdeleine est la propriétaire de Constance
☐ Elles sont sœurs

4

À quelle catégorie de population appartiennent Magdeleine, Constance, Maurice et Furcy ?

- MAGDELEINE ☐ Indienne ☐ Malgache ☐ Créole
CONSTANCE ☐ Indienne ☐ Malgache ☐ Créole
MAURICE ☐ Indienne ☐ Malgache ☐ Créole
FURCY ☐ Indienne ☐ Malgache ☐ Créole

5

Quel est le statut de Maurice et de Furcy ?

- ☐ Libres de couleur ☐ Esclaves ☐ Propriétaires d'esclaves

6

**Après la visite de l'exposition, avez-vous compris le statut que réclamait Furcy
tout au long de ces procès ?**

- ☐ libre de couleur ☐ ingénu ☐ affranchi

- Que signifie ce terme :

Activité d'écriture

Après avoir lu l'extrait ci-dessous, rédigez un texte argumentatif entre Lory et Madeleine lorsque cette dernière vient lui réclamer l'affranchissement de Furcy.

« Jusqu'en 1808, Madeleine est pourtant recensée parfois comme esclave de Routier, parfois comme Libre, et aucune somme d'argent ne lui est versée.

Selon la défense de Furcy, au décès de la Veuve Routier en 1808, ses héritiers réussissent à convaincre Madeleine, enfin réellement affranchie en 1808 de ne pas réclamer les sommes élevées qui lui sont dues en échange de la promesse d'un affranchissement rapide de Furcy, ce qu'elle accepte.

Madeleine, enfin réellement affranchie en 1808, décède en 1814 à Saint-Denis, à proximité de la maison des Lory où, à cette date, son fils est toujours esclave. Il est probable que Furcy doit suivre depuis quelques années l'évolution de la situation légale de sa mère ainsi que les conséquences sur sa destinée ».

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4.6

Furcy aujourd'hui les caractéristiques physiques du héros

Lors du procès de 1835, un journaliste, dans la *Gazette des Tribunaux*, décrit l'apparence physique de Furcy, présent à l'audience :

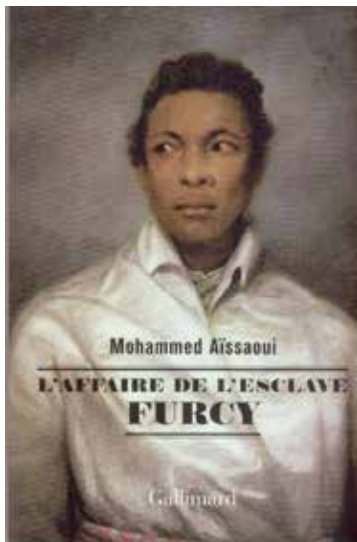
« Le demandeur a le teint mulâtre [né(e)d'un blanc et d'une noire ou inversement], mais des traits fort réguliers et des cheveux noirs, semblables en tout à ceux des Européens ». Il en conclut : « On s'est fait un titre contre lui d'une apparence de couleur qui dénote peut-être qu'il y a eu de la part de sa mère alliance avec un homme de race nègre ».

[*Gazette des Tribunaux*, 14 août 1835, n°3115]

« Furcy, lui, se revendique fils de colon français, donc blanc. »

[ADR, Lettre de Furcy, Port-Louis, île Maurice, à Louis Gilbert Boucher, lieu inconnu, 15 mai 1826]

La qualification de Madeleine (sa mère) comme indienne induit également une perception de couleur.



Pour illustrer la couverture de l'essai écrit par Mohamed Aïssaoui, *L'affaire de l'esclave Furcy*, l'éditeur fait le choix de l'œuvre de J. Northcote *Othello the Moor of Venice*, représenté ci-dessous :

Pensez-vous que l'illustration choisie corresponde aux éléments descriptifs de Furcy lors du procès ?

Justifiez votre réponse :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....